

N°07 - Subvention à l'Association Contacts

Rapporteurs M. Jorda/M. La Piana

M. JORDA : L'association Contacts va développer plusieurs animations dans le quartier de la vieille ville, ces actions viendront soutenir ce que fait la municipalité, en matière de citoyenneté et de proximité des habitants du Centre Ancien. Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Municipal ce soir d'autoriser Monsieur le Maire à accorder une subvention de 5 000 euros à l'association Contact. Pour rentrer un peu dans le détail de l'association Contact, pour donner des précisions, il faut savoir que cette association reçoit à l'heure actuelle, plus de 1 400 visites par an, elle est composée de deux salariés et il y a de nombreux bénévoles qui y travaillent et qui y participent. Elle a programmé plusieurs ateliers.

Je vais faire court sur les ateliers, je vais me contenter de les lister, mais vous verrez qu'ils sont très importants. D'abord, c'est un point d'appui et d'accès aux droits des étrangers. Dans le cadre du point d'appui, il y a, entre autre des actions par rapport aux violences conjugales et intrafamiliales, elle s'occupe aussi des vieux migrants. Le deuxième axe de travail de cette association, c'est la socialisation et la pratique citoyenne, en organisant des rencontres, des échanges et des débats, notamment, des débats tels que la prévention de la radicalisation.

Il y a aussi des conférences débats, un espace d'accueil et d'intégration, un espace "Vivre Ensemble", un café SocioCultuel et plus particulièrement aujourd'hui, dans le cadre de la délégation Vie de Quartier et Citoyenneté, l'Association Contact est le lieu de référence par rapport aux membres du Conseil de Quartier qui ont été élus, qui ont été déclarés volontaires sur le Centre Ancien.

Vous savez, que depuis que nous avons été élus, nous avons mis en place, dans les quartiers, des visites et deux Conseils de Quartier ont été validés lors des assises de la Citoyenneté l'année dernière. A savoir le Centre Ancien, sous la responsabilité de Monsieur Alain BAGNIS et le Quartier Collevieille et Salonique sur Biver, sous la responsabilité de Monsieur Guy PORCEDO. Ces Conseils de Quartiers à l'heure actuelle, permettent de co-construire avec des habitants des projets, de les accompagner, y compris de faire de nombreuses

visites. De plus, il n'y a pas que ces deux quartiers qui ont été concernés par ces visites puisque l'ensemble des quartiers de Gardanne ont été visités pour examiner les problématiques.

MONSIEUR LE MAIRE : Essaie un peu de raccourcir, parce que je crois qu'il y a surtout une question de paiement du salaire.

M. JORDA : Je vais revenir dessus. C'était pour expliquer l'importance de l'Association Contacts qui aujourd'hui oeuvre vraiment à redynamiser tout ce qui est Centre Ancien. Alors, pour finir avec la délégation de vie de Quartier, moi je tiens à remercier quand même les services municipaux qui répondent aux sollicitations des habitants et des élus et remercier particulièrement l'ensemble des élus qui y participent aussi régulièrement. L'Association Contacts est en difficulté à l'heure actuelle, par rapport à ces deux salariés, elle a besoin d'une rallonge. C'est une rallonge pour le fait que cette association est impliquée dans le conseil de quartier du Centre Ancien et qu'elle permettra, j'espère, à redynamiser un petit peu avec les habitants du quartier, le Centre Ancien.

MONSIEUR LE MAIRE : Le paiement des salaires n'a pas été apprécié correctement. La proposition que Jean-Marc et toi vous faites, c'est de régulariser en accordant une subvention de 5 000 euros. Dans toutes les associations présentes sur la ville, si chacun intervient et rappelle tout ce que l'on fait, je crois qu'il faut rester sur le corps de la délibération. Monsieur Rigaud ?

M. RIGAUD : Oui, une question non pas sur l'association Contacts puisque je la connais assez bien pour savoir, qu'effectivement, elle fait un très bon travail. Elle a fait en cours d'année, une fête en haut de la Vieille Ville qui était intéressante, a manqué un peu de public en l'occurrence, mais on espère que ça ira mieux l'année prochaine. C'est une question que j'avais déjà posée à Monsieur BAGNIS l'année dernière, sur une réunion de quartier qui avait été officielle sans être officielle. Vous m'avez répondu en disant que ce n'était pas public. Je voulais savoir si cette réunion de quartier, ce comité de quartier, tous les résidents, tous les riverains ont été informés de l'association Contacts et peut-être d'autres personnes ?

MONSIEUR LE MAIRE : Monsieur Rigaud, ce n'est pas la question, la question porte sur la délibération. Si vous voulez, après, vous pourrez interviewer Monsieur Jorda.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.